

Conseil d'administration de la cité scolaire Marie Curie de Sceaux, jeudi 1^{er} juillet 2021

La réunion commence à 18h13 sur la plateforme de l'ENT.

Le quorum pour le collège est atteint (16 personnes), de même que pour le lycée (16 personnes).

Sont présents :

Etienne Recoing, proviseur de la cité scolaire, Mamadou Dramé, proviseur adjoint du lycée, Sylvie Fornès, principale du collège, Djamel Zeddoun, gestionnaire de la cité scolaire, Marie-Laure Goli, attachée d'intendance

Pour le collège :

Benoit Agnès, Delia Archambault, Stéphanie Delrieu, Sandrine Chassagne Lambert, Nadège Muzard, Isabelle Lemoine, Philippe Elisseits, Catherine Di Costanzo, Dagmar Rozoy, , Estelle Moreau-Chapelier, Aurore Méric, Christelle Maury, Martin Rajot, Antonin Brindou.

Pour le lycée :

Sandrine Gout, Laurent Izard, Aurélien Gaillard, Hélène Simon-Lorière, Florence Pluinage, Pascale Lebrun, Michèle Tromeur, Patrick David, Nicolas Entem, Mireille Houttemane, Corinne Oliva, Catherine Robert, Véronique Bordenave,

Secrétariat pour la liste des élus SNES - SGEN et non affiliés Hélène Simon-Lorière

Hélène Simon-Lorière, enseignante, demande la possibilité de lire une motion portée par les élus enseignants. Accordée

Catherine Robert, parent d'élève, demande si les questions des parents et les réponses apportées pourront être mises dans le compte-rendu. Accord donné

Etienne Recoing, proviseur, revient sur la question du choix du conseil d'administration en visioconférence : on ne connaît pas le bilan santé des élus et membres du CA, donc à la veille des congés, il s'agit d'une mesure de précaution, mais l'espoir est solide qu'un CA en présentiel ait lieu à la rentrée

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour par sondage sur l'ENT : vote pour le collège (16 votes exprimés POUR, adoption à l'unanimité) puis pour le lycée (16 votes exprimés POUR, adoption à l'unanimité)

Point 2 : Adoption du procès-verbal pour le CA du 16 mars 2021 du collège, pas de remarques (15 votes exprimés POUR, 1 abstention, adoption)

Point 3 : Adoption du procès-verbal pour le CA du 27 avril 2021 du lycée, pas de remarques (16 votes exprimés POUR, adoption)

Point 4 : règlement intérieur de la restauration scolaire (collège étant hébergé par le lycée, seul le lycée vote ce point)

Catherine Di Costanzo, parent d'élève pose deux questions pour le collège, peut-on payer à chaque trimestre ? que veut dire commensaux ?

Les commensaux sont les personnels .

Djamel Zeddoun, gestionnaire, confirme que les forfaits et les factures sont trimestriels. Les commensaux créditent quant à eux leur carte.

Véronique Bordenave, parent d'élève, pose la question des remises d'ordre : que se passe-t-il au cas où le trimestre est plus court/ plus long que prévu (fin du forfait au lycée) : au collège, les repas seront-ils remboursés ?

Le gestionnaire précise que le trimestre prend fin à l'arrêt officiel des cours (et en rappelle les dates). Les 3^e sont par exemple restés jusqu'au 29 juin. Le forfait des élèves est toujours recalculé en fonction du nombre de jours théoriques pour la restauration. Des remises d'ordre ont été effectuées aussi en lien avec le décalage des vacances, aux ponts de mai...

Véronique Bordenave, parent d'élève, demande pourquoi les reliquats inférieurs à 8 euros ne sont pas remboursés.

Le gestionnaire répond que c'est une règle de gestion départementale. Le collège n'est pas obligé juridiquement de rembourser en dessous de 8 euros, mais dans les faits, les familles qui le demandent sont remboursées. Le département considère qu'il est cher de rembourser de petits montants (et plus simple d'encaisser), mais l'établissement propose des reports sur l'année suivante ou sur la fratrie.

Véronique Bordenave, parent d'élève, demande s'il est possible de faire un paiement en espèces ou par chèque à l'intendance, dans les cas où une famille n'aurait pas de carte bancaire.

Le gestionnaire répond que le paiement en espèces n'est pas possible. Les trésoreries du 92 n'acceptent plus d'espèces en dépôt. Les chèques ne sont pas non plus souhaités, car ils entraînent des soucis en cas de pertes, quand ils ne sont pas encaissés, et parce qu'ils impliquent des manipulations importantes que l'intendance souhaite éviter. Les trois solutions de paiement possibles sont : le paiement par carte bleue à l'intendance, le paiement sur l'espace Alise par carte bleue là encore, ou bien le paiement par virement vers le compte de l'établissement (une seule famille a fait cette demande et obtenu le RIB de l'établissement pour ce faire).

Véronique Bordenave, parent d'élève, demande qu'un mail soit envoyé aux parents des Terminales pour leur rappeler comment obtenir le remboursement du reliquat de 2019

Djamel Zeddoun répond que cela pourra être fait, et précise que la demande doit émaner des parents (du responsable financier) pour qu'un remboursement ou reversement vers la fratrie soit organisé, et que les parents doivent joindre leur RIB en cas de demande de remboursement. Toutes les familles créditrices ont reçu, sur les factures de cantine, l'information sur la marche à suivre. Le proviseur ajoute que tous les élèves qui quittent l'établissement, pas seulement les Terminales, mais aussi par exemple ceux qui s'orientent vers des 1^{ère} technologiques, ont reçu l'information.

Catherine Robert parent d'élève, demande si une mention des élèves éloignés pour cause de cas contact Covid est prévue dans le règlement, elle présuppose qu'il n'y a pas de facturation dans ce cas Etienne Recoing confirme la pratique de remise d'ordre, cette mention n'a pas besoin d'apparaître

Catherine Di Costanzo demande si les parents pour le collège peuvent réserver pour le trimestre

Le proviseur annonce qu'en septembre 2021 la réservation sera ouverte pour des périodes pédagogiques (exemple de septembre aux vacances d'automne), et non plus pour des périodes de 20 jours

Sylvie Fornès, principale-adjointe, ajoute que l'annulation d'un repas, pour les collégiens, ne vaut pas autorisation de sortie pour les collégiens : la vie scolaire demande un billet d'autorisation. Il est important que les parents préviennent au plus tôt, dès le matin, la vie scolaire, pour éviter la gestion des cas à la porte

Arrivée de M Patrick David, changement du quorum de vote du lycée à 18h30

Règlement de la demi pension soumis au vote des élus du lycée : 17 votants, 16 pour et 1 abstention

Quorum du collège à 17 avec arrivée de Mme Muzard après difficultés de connexion depuis 18h

Point 5 : projet pédagogique Voyage en Andalousie pour le collège

Question de Véronique Bordenave, parent d'élève, sur l'assurance annulation, Messieurs Recoing et Zeddoun précisent qu'elle est incluse dans le devis Verdier.

Vote (collège) : 17 POUR

Point 6 : Voyage en Pologne

Vote (lycée) : 17 POUR

Point 7 : Echange avec Dresde

Présentation par Hélène Simon-Lorière, enseignante porteuse du projet

Question de Véronique Bordenave, pour confirmation du montant de l'assurance voyage.

Question d'Estelle Moreau Chapelier et de Véronique Bordenave sur le financement des sorties des élèves allemands par les familles françaises. Hélène Simon-Lorière répond que c'est le principe adopté : les familles françaises paient les sorties en région parisienne, celles de Dresde les sorties en Allemagne.

Question de Véronique Bordenave sur ce qui est prévu en termes de pass sanitaire et en cas où des élèves contracteraient la Covid pendant le séjour.

Le proviseur souligne qu'il est trop tôt pour connaître les dispositions qui seront demandées en cas de voyage scolaire mais rassure qu'un rapatriement sanitaire est bien évidemment toujours envisagé en cas de nécessité. Il faudra aviser au cas par cas. Hélène Simon-Lorière complète en avançant qu'il faudra sûrement un test PCR, et que la pratique habituelle de demander la carte européenne d'assurance maladie des élèves perdure.

Antonin Brindou, élève, demande si le projet soumis au vote concerne les Premières ou les Secondes. Hélène Simon-Lorière explique que le projet déposé concerne les Premières mais que la possibilité de l'échange reposera aussi sur la disponibilité des collègues et des élèves de Dresde. Les dates annoncées pourraient éventuellement ne pas servir aux Premières mais aux Secondes si le lycée partenaire ne peut pas accueillir deux classes en échange l'an prochain. Pour les Premières, la réalisation de l'échange signifierait des cours manqués (en spécialité notamment) à rattraper au retour.

Mireille Houttemane s'interroge sur la ligne budgétaire d'hébergement des accompagnateurs allemands. Hélène Simon-Lorière précise que cela a été budgété par sécurité, mais que les années précédentes, un remboursement avait eu lieu du fait de la non utilisation de cette ligne budgétaire (l'hébergement entre professeurs ayant pu fonctionner).

Vote : 17 POUR

Point 7 bis Projet de sortie Ludibio projet de sortie géologie

Vote pour le lycée : 17 POUR

Point 8 : Mission en non valeur de créances antérieures

Djamel Zeddoun, gestionnaire, explique qu'il demande un vote pour passer des créances antérieures en pertes et profits. Il s'agit de créances de 2018 et 2019, pour lesquelles les familles concernées ont été relancées et un huissier mandaté, mais les sommes n'ont pas été recouvrées. L'établissement a choisi d'arrêter les poursuites et soumet au vote ces sommes qui représentent un total de 754 euros. 15 pour et 2 abstentions

Point 9 : Convention de tournage

Le gestionnaire rappelle qu'un tournage est prévu dans l'établissement les 15 et 16 juillet, pour un film de télévision de la chaîne TF1, qui représentera 2000 euros de recettes supplémentaires. Véronique Bordenave, parent d'élève, se rappelle que ce n'est pas la première fois qu'il y a un tournage dans l'établissement mais s'interroge sur ce prix, finalement plutôt peu élevé. Elle demande pourquoi on n'y trouve pas de factures d'eau et d'électricité. Elle demande aussi si le délai d'un mois mentionné pour adresser au contractant d'éventuelles factures complémentaires n'est pas trop court, étant donné les vacances scolaires.

Le gestionnaire répond que l'électricité est payée par la région et qu'une facture d'eau ne serait pas justifiée étant donné l'usage prévu des locaux. Il ajoute que le tarif demandé par le lycée a été de fait arrêté par la région.

16 POUR et 1 abstention

Point 10 : Convention d'utilisation du gymnase par l'Université Paris Sud

Etienne Recoing, proviseur, rappelle que cette convention est renouvelée chaque année mais avait connu un coup d'arrêt à cause du Covid. L'IUT utilisera le gymnase les mercredi et lundi, en s'acquittant d'une location de 21euros de l'heure.

Catherine Robert attire l'attention sur le fait que le document de convention qui a été transmis aux membres du CA doit être mis à jour pour porter 2021-2022 et non 2020-2021.

17 votes POUR

Point 11 : Convention avec la piscine des Blagis, vote pour le collège et vote pour le lycée

Vote pour le collège 17 POUR, vote à l'unanimité

Vote pour le lycée 17 POUR, vote à l'unanimité

Point 12 : Lecture d'une motion des personnels enseignants, annexée au PV et qui sera transmise à la rectrice par voie hiérarchique

Point 13 : Informations diverses

Résultats du bac :

Les convocations du bac indiquaient aux élèves que les résultats seraient publiés à 10h le 6 juillet sur leur espace Cyclades.

Mais il y a eu décision de faire venir les élèves de Terminale admis ou refusés, de faire venir les élèves admis au 2nd groupe d'épreuves, qui doivent choisir parmi leurs 2 spé, la philo ou le français.

Comme ça, il n'y aura pas de problème avec perte de codes Cyclades

On accueillera les candidats dans la cour impair, comme on le fait chaque année.

Les élèves sont invités à venir pour récupérer leurs fiches de relevé de notes.

Nous aurons un contact avec eux, nous pourrons les féliciter.

Jurys de délibération et candidats de deux autres établissements St Gabriel de Bagneux, et J Monod de Clamart.

On verra si les relevés de notes leur seront envoyés, mais pour le rattrapage, cela sera forcément une convocation à Marie Curie

Processus engagé pour la rénovation du plateau sportif, les ingénieurs régions sont venus en présence de Mr Szeremeta, Mme Gallas et Mme Delrieu

Cour du bas, salle de danse, plateau sportif et installation et absence d'installation (chemin de « randonnée » qui sert de piste de course)

Etudes d'impact, autorisations, chiffrages, phases de travaux pour poursuivre les activités EPS
Monsieur Recoing a déjà suivi des chantiers

Ce chantier va prendre 4 ans : 16 mois pour études et autorisations, puis 2 ans et demi à 3 ans de travaux

Pour la rentrée 2025, les installations devraient être prêtes : précision à donner par les ingénieurs région, besoins exprimés par les profs d'EPS (contraintes de la cité scolaire, besoins des associations sportives, usages de l'IUT de Sceaux en soirée

Départ de Mme Goli

Départ de Mme Fornès – dont c'est le dernier CA

Monsieur Recoing salue le travail de Mme Fornès en lui renouvelant son estime, sa confiance et son amitié, et lui donne la parole.

Mme Fornès a apprécié travailler avec les élus et la continuité entre collège et lycée, rappelle la place importante qu'elle accorde aux parents d'élèves en collège, remercie des messages qu'elle reçoit, se projette dans de nouvelles aventures avec une pointe de regret.

Mme Oliva remercie pour les échanges avec Mme Fornès, et confirme la pointe de regret côté parents.

Questions diverses : relevé de notes prises en séance

Situation Covid et rentrée en 2021 : souhait d'une année ordinaire, même si ce n'est pas certain, car le virus continue à muter.

On attendra les instructions des Ministères concernés, EN et Santé.

Arrivée du wifi au lycée : accueillir les élèves en présentiel et distanciel ? Nombre de salles ne le permet pas : 23 divisions au collège ; 35 au lycée.

Il y a 7 bientôt 8 salles informatiques.

Cahiers de vacances proposés aux élèves pour anticiper la rentrée, appui sur Pearltrees et le site de la Cité scolaire.

L'ENT sera peut-être bloqué, donc il est conseillé de télécharger les prescriptions des professeurs sur l'ENT.

Projet de tutorats et devoirs faits très tôt dans l'année : début octobre au lycée (en gagnant 1 mois par rapport à l'an dernier), 3^e semaine de septembre au collège

Bilan de la situation sanitaire.

Bilans consolidés difficiles, mais peu de cas Covid au final nécessitant une éviction.

Trentaine de cas positifs dont les symptômes ont concerné l'établissement, mais beaucoup plus de cas d'élèves (remerciement aux parents qui ont compris et appliqué les mesures de prévention épidémique) .

Mise à l'isolement liée aux cas contacts : 4 au collège, 6 au lycée, entre 7 et 12 à 14 jours.

Stage en 3^e ? Possible même avant 14 ans (rendu possible depuis 2019), stage en décembre, distribution des conventions avec les entreprises à la rentrée de septembre. Les parents peuvent déjà prendre contact avec des entreprises, pour la dernière semaine avant les vacances de décembre 2021

Manuels numériques : licence au collège, donc pas sur clé usb.

Problème de discipline au Collège, notamment pendant la pause méridienne, dans les couloirs, dans les cours : sanctions (par le chef d'établissement : de l'avertissement à 8 jours d'exclusion, éventuellement conseil de discipline. Cette année pas de conseil de discipline).

Pour améliorer le vivre ensemble, incidents isolés mais problématiques (jets de projectiles de la cour vers le parking de l'IUT, mise en place d'une couverture végétalisée pour limiter les envois de ce type et masquer la vue vers le contrebas), jeux en achat prévu, cages de hand Ball posées.

Avec la restructuration du plateau sportif, hypothèse que la salle de danse devienne un foyer pour collège et lycée. A confirmer.

Organisation générale de la cité.

Secondes : vœux pour la 1^{ère}.

Sur-effectifs en spé LLCE et HGGSP, et en option Maths Co.

Attente de réponse sur une demande de moyens supplémentaires.

Ajustements à venir, espoirs de dédoublements.

Organisation des groupes de spé : volonté que les 1^{ères} aient des groupes moins dispersés (travail de Mr Dramé et Mme Iram) : groupes moins multiclassés en 1^{er} et Terminale.

Mais éviter des classes profilées malgré tout, donc recherche du bon équilibre.

Comment mieux anticiper le Grand Oral ?

On fera mieux l'an prochain.

Grand investissement des profs, dans la préparation, même si des parents étaient inquiets car des questions parfois choisies tardivement.

Notes obtenues d'un bon, très bon voire excellent niveau, retours de jury d'examineurs très positifs.

Remerciement des parents aux enseignants qui ont fait passer des oraux d'entraînements aux élèves même après la fin des cours.

Tableau de pilotage pour Parcoursup .

Une grande majorité des élèves ont obtenu sur Parcoursup leurs vœux de cœur.

Suivre les oui et les vœux en attente

Réponses à valider à la fin du processus.

Quand il y a une attente de réponse, cas d'élèves en attente remontant dans des classements, donc de bons espoirs d'y parvenir.

Phases complémentaires quand loin dans les classements ; exemple d'un vœu le 17 juin, faculté en province, réponse positive.

Restauration scolaire : réservation avec bilan mitigé.

Communication complète à la rentrée.

Les parents ont des factures de restauration à chaque trimestre.

Affectations des 6^e

Souhaits des parents de CM2, et non choix, réponses par la DSDEN.

Affectations supplémentaires courant juillet, voire août, évolutions.

16 affectations en russe 1

Bac 2022, stabilisation de la réforme du bac :

Réunion de finalisation le 8 juillet au Ministère.

On attend des circulaires au BO pour confirmer les évolutions.

Changement de serveur du réseau pédagogique : si des élèves ou des professeurs ont des données sur leur session, ils doivent sauvegarder les informations (en selle informatique au lycée), PearlTrees n'est pas concerné (c'est sur l'ENT)

Règlement intérieur du CA .

Demander à l'ordre du jour du prochain conseil (pour novembre) pour que l'annexion des questions diverses au PV soit validée.

Formation interne au lycée sur le Grand Oral pour les professeurs et 11 professeurs ont eu des formations académiques.

700 candidats sont passés en Grand Oral à Marie Curie, très peu de cas problématiques dans l'organisation.

Eloge pour Mr Dramé qui a géré au mieux les situations complexes.

Moyenne à partir de 3 notes au moins.

Conseil pédagogique : des discussions ont eu lieu sur formatif, sommatif et le nombre d'évaluations par trimestre (cf guide du baccalauréat).

A la rentrée, il y a aura un groupe de travail pour les enseignants du lycée pour élaborer un document cadre concernant les évaluations, les absences et justifications des élèves, les rattrapages, sur la question des fraudes et des évitements. Départ de Mme Muzard.

Groupes de spécialités, efforts en ce moment pour éviter élèves trop isolés.

Liste d'attente pour des nouveaux arrivants, oui pour 5^e, 4^e, 3^e

Pas de tension en 6^e mais groupes chargés en anglais.

165 affectés pour une capacité théorique de 180, ce qui permettra d'accueillir les nouveaux arrivants sectorisés.

Au lycée, accueil selon les capacités (exemple Arts Plastiques pas de possibilité d'accueil).

Il n'est pas prévu d'évolution sur la carte des spécialités sur notre lycée, ni pour les lycées environnants.

La classe à projet Volley n'existera pas l'an prochain (Mr Guermeur ayant obtenu une mutation).

La rumeur court sur les mentions portées sur les dossiers des Terminales : information qui ne sera pas diffusée, rumeur infondée.

Déception des parents d'élèves de très bon niveau face à leurs résultats Parcoursup. Critères pour savoir si cela défavoriserait les élèves (inquiétudes sur les informations du rang dans la classe).

Retour des Universités etc...pour les effets sur les spécialités abandonnées ? Trop tôt pour avoir une vision d'ensemble. Des formations vont imposer des remises à niveau (oui, si).

Départ de Mme Archambault.

S'il y a évolution du bac, il est possible qu'il n'y ait seulement que les EAF, les 2 épreuves de spé, la philosophie et le grand oral en épreuves.

Quand PPMS : information sur qui prévenir et avec quel protocole à appliquer (valable pour des élèves avec soucis de santé lourds, avec suivi par MDPH).

Choix latin et LV2 en fin de 6^e ? Envoi de mail pour confirmer ? Cela relève de deux systèmes différents.

Répartir le retour des livres sur 2 jours ? non, trop lourd à organiser.

Documents de réinscription à mettre à jour et à remettre aux PP en septembre.

Tutoriel pour la réservation sur Alise ?

Si l'année prochaine il n'y a pas de rdv parents professeurs en présentiel, rdv à distance ? Monsieur Recoing voit mal comment ce serait possible.

Espoir de rdv en présentiel.

Les rdv parents professeurs à la cité scolaire restent toujours d'actualité.

Les réunions d'orientation ont eu lieu dans les classes de 3^e Il y a eu un webinaire, donc une information à distance pour les parents, en direct ou en replay.

Fin du CA à 20h18 .

Secrétaire de séance
Hélène SIMON-LORIERE

Président de séance
Etienne RECOING



Motion pour le CA du 1 juillet 2021 – Lycée Marie-Curie de Sceaux (92)

Nous sommes engagés pour la réussite de nos élèves, soucieux d'un diplôme du baccalauréat solide et valorisant pour les générations à venir, et favorables au travail des compétences orales de nos élèves. Aussi, nous semble-t-il important de faire entendre notre ressenti concernant les graves dysfonctionnements de cette première session de baccalauréat réformé dont se sont fait écho les titres de la presse nationale et régionale.

Nous souhaitons insister sur notre expérience en tant qu'enseignants de cette organisation très dysfonctionnelle du bac. Malgré le travail acharné des équipes de direction pour pallier l'impréparation ministérielle et faire en sorte que les élèves soient accueillis dans de bonnes conditions pour valider la fin de leurs études secondaires, nous avons le sentiment d'un diplôme décrédibilisé et de tâtonnements généralisés qui discréditent l'Éducation nationale toute entière, tout en renforçant aux yeux de la société la décrédibilisation de nos métiers de l'enseignement.

Pour ce qui est du Grand Oral, nous avons été choqués par le manque d'anticipation face à cette épreuve nouvelle censée être le symbole de la réforme. En amont, nos élèves et nous-mêmes avons souffert de directives et de consignes de préparation communiquées au fil de l'eau, parfois très imprécises et souvent contradictoires. Nous avons souffert, élèves et enseignants, du manque d'heures dédiées à la préparation de cette épreuve (et ce malgré les heures de dédoublements mises en place au lycée Marie-Curie) pourtant à fort coefficient et du manque de visibilité sur les attendus et les critères d'évaluation. Lors de l'examen, nous avons souffert d'une désorganisation totale et d'un manque d'anticipation cruel du côté du Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC) qui a accumulé les problèmes informatiques. Si les élèves ont reçu leurs convocations de manière tardive, celles des enseignants se sont fait encore plus longtemps attendre, avec des erreurs (des doubles convocations par exemple). Ces convocations ont correspondu à une très mauvaise répartition de la charge de travail, dont ont souffert, *in fine*, les élèves candidats au bac. Trop peu de collègues ont été convoqués, notamment trop peu d'enseignants de spécialité, ce qui a entraîné des journées d'interrogation trop chargées (avec 14 candidats par jour, 10h de travail en continu : quelle qualité d'écoute pouvaient avoir les jurys en fin de journée ?) et ce qui a entraîné des situations où les examinateurs n'étaient pas bien choisis, de notre point de vue.

De manière globale, ce grand oral a renforcé notre sentiment d'être méprisés et malmenés par l'institution du fait de ces convocations mal anticipées et trop tardives à la fois pour l'épreuve elle-même et pour les sous-jurys – pour certains collègues, elles ont été diffusées le vendredi à 21h pour le lundi suivant, et pas plus tard qu'hier un contrordre a été envoyé à plus de 21h pour le lendemain 8h30 ! Le droit à la déconnexion s'en est trouvé *de facto* non respecté. Nous nous sommes sentis mobilisables tout le temps, mais de manière hypothétique pour certains et mobilisés de manière trop intense pour d'autres.

Quant aux rares épreuves écrites rescapées de la réforme du bac et de la Covid (celle de français pour les 1ères, celle de philosophie pour les Terminales), elles ont à nouveau renforcé notre sentiment d'être

malmenés et peu écoutés. L'obligation de corriger des copies numérisées est inacceptable. Nous renouvelons l'expression de nos doutes quant à l'impact écologique de ce fonctionnement, et confirmons nos inquiétudes sur l'impact en termes de santé pour les enseignants.

Enfin, nous souhaitons dès à présent exprimer notre regret face à l'annonce de la fin des épreuves communes, que nous avons décriées pour demander le rétablissement d'épreuves de fin d'année pour les matières qui se retrouvent cantonnées au contrôle continu (histoire-géographie, langues vivantes, enseignement scientifique, EPS). Nous avons le sentiment que le baccalauréat devient un diplôme local et non plus national, dont la délivrance devient la somme de négociations de notes et d'ambitions intellectuelles disproportionnées face aux moyens mis à disposition de tous les fonctionnaires, enseignants, personnels de direction et personnels administratifs, qui y participent. L'augmentation annoncée de la part du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat dénaturera les relations enseignants-élèves : toute note prendra un caractère d'évaluation sommative, sujet à négociation voire à contestation, alors que les évaluations en cours d'année devraient avoir un caractère formatif.

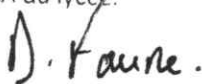
Les élus des personnels enseignants souhaitent donc exprimer devant l'institution à la faveur du CA leur tristesse, leur colère, leur exaspération, et leur fatigue d'avoir assisté et participé malgré eux à la mise en œuvre de la réforme du bac dans les conditions qui ont été celles de cette session 2021 du bac, qui est porteuse d'inquiétudes et de mécontentements renforcés pour les années à venir.

Pour les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste Construction et Ambition (SNES, FO, SNALC) et non syndiqués au CA du lycée.



Pour les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste de Syndiqués (SGEN et SNES) et de non syndiqués au CA du lycée.

Damien FAURE



Pour le S1 du SGEN

Véronique JAÏS-DJAMOU



Pour le S1 du SNALC

Pascale LEBRUN



Pour le S1 du SNES

Hélène SIMON-LORIÈRE

